

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 50 du 14.12.2018
Piliers du 14.12.2018
au 14.01.2019

Monthey, le 12 décembre 2018

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme et M. Hui Hui et Wai Seng Wong, Chemin du Châtelet 14, 1870 Monthey.
Auteur des plans : AT 17 Architecture, Route du Marécot 33, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 3863, folio 6, au lieu-dit « Châtelet », située en zone R2, individuelle coteau A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'940/1'122'525. Dossier déposé le 7 décembre 2018.

Objet : construction de 3 villas en terrasse et des aménagements extérieurs y relatifs.
Remarques : - le mur de soutènement nécessite une dérogation à sa hauteur ;
- les mouvements de terre nécessitent une dérogation à leur hauteur.
- Requérante : Mme Carla Bornes Costa Goncalves, Route de la Cretta 28, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 4232, folio 25, au lieu-dit « Cretta », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Carla Bornes Costa Goncalves et Armando Pinto Goncalves; coordonnées : 2'561'795/1'122'033. Dossier déposé le 23 novembre 2018.

Objet : régularisation pour la construction d'un couvert.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la forêt et une dérogation de distance à la limite.
- Requérante : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Auteur des plans : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Situation : parcelles Nos 6279, 6280, 6281, 6282, 6283 et 2321, folio 40, au lieu-dit « Massillon », situées en zone R1, individuelle coteau B, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la Communauté héréditaire de Marc Henri Udriot; coordonnées : 2'561'425/1'121'200. Dossier déposé le 22 novembre 2018.

Objet : réalisation d'une route de desserte.

4. Requérante : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Auteur des plans : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Situation : parcelle No 6280, folio 40, au lieu-dit « Massillon », située en zone R1, individuelle coteau B, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la Communauté héréditaire de Marc Henri Udriot; coordonnées : 2'561'425/1'121'200. Dossier déposé le 22 novembre 2018.
Objet : construction d'une villa et des aménagements extérieurs y relatifs.
5. Requérante : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Auteur des plans : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Situation : parcelle No 6281, folio 40, au lieu-dit « Massillon », située en zone R1, individuelle coteau B, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la Communauté héréditaire de Marc Henri Udriot; coordonnées : 2'561'425/1'121'200. Dossier déposé le 22 novembre 2018.
Objet : construction d'une villa et des aménagements extérieurs y relatifs.
6. Requérante : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Auteur des plans : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Situation : parcelle No 6282, folio 40, au lieu-dit « Massillon », située en zone R1, individuelle coteau B, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la Communauté héréditaire de Marc Henri Udriot; coordonnées : 2'561'425/1'121'200. Dossier déposé le 22 novembre 2018.
Objet : construction d'une villa et des aménagements extérieurs y relatifs.
7. Requérante : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Auteur des plans : Entreprise Morisod SA Constructions, Chemin de Verdan 4, 1872 Troistorrents.
Situation : parcelle No 6283, folio 40, au lieu-dit « Massillon », située en zone R1, individuelle coteau B, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la Communauté héréditaire de Marc Henri Udriot; coordonnées : 2'561'425/1'121'200. Dossier déposé le 22 novembre 2018.
Objet : construction d'une villa et des aménagements extérieurs y relatifs.
8. Requérante : Société Milog Sàrl, Place Centrale 14, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Perrin Architecture Sàrl, Route de la Vallée 32, 1873 Val d'Illiez.
Situation : parcelle No 6191, folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme Catherine Chardonnens et de M. Jacques Giamboni; coordonnées : 2'563'030/1'125'045. Dossier déposé le 30 novembre 2018.
Objet : construction de 16 garages/boxes, pose d'une clôture et d'un portail, ainsi que les aménagements extérieurs y relatifs.
9. Requérante : Syngenta Crop Protection Monthey SA, Route de l'Ile-au-Bois 2, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 5540, folio 20, au lieu-dit « Tornettes », située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones ; propriété de la requérante; coordonnées : 2'563'188/1'122'395; dossier déposé le 7 décembre 2018.
Objet : démolition d'anciens bâtiments et hangars (bâtiments 324, 429, 414, 242 et 432).

10. Requérant : M. Lionel Clerc, Route d'Outre-Vièze 125, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 2173, folio 38, au lieu-dit « Chenalette », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. Lionel Clerc et de Mme Nathalie Guérin; coordonnées : 2'562'280/1'121'110. Dossier déposé le 10 décembre 2018.
Objet : agrandissement d'un balcon/terrasse et d'une fenêtre sis au 1^{er} étage du bâtiment existant.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 14 janvier 2019 18.00 heures